



NOTE D'INFORMATION

Publication d'une note de politique générale sur la biomasse et d'un cadre stratégique sur la gestion des données bioénergétiques en Afrique

Objectif

L'objectif de cette note d'information est la diffusion d'une note de politique générale intitulée : **La biomasse alimentera-t-elle toujours l'Afrique ? et un Cadre stratégique pour la gestion des données bioénergétiques (AFBIDM) en Afrique** publiée par la Commission africaine de l'énergie en mars 2022.

La note de politique générale propose une analyse détaillée aux décideurs politiques sur l'utilisation de la biomasse en Afrique, tandis que le Cadre stratégique pour la gestion des données bioénergétiques constitue une ébauche de principes directeurs sur la manière dont l'AFREC, en collaboration avec les États membres, peut améliorer la communication des données bioénergétiques en Afrique. Le cadre a été développé en réponse aux défis de gestion et de communication des données sur la bioénergie auxquels le continent est confronté. Il positionne donc l'AFREC comme l'institution phare pour la résolution des problèmes liés à la communication des données sur la bioénergie afin de mettre au point un mécanisme permettant aux États membres et aux institutions de développement d'estimer avec précision, de développer durablement et de consommer les ressources en biomasse en Afrique.

Contexte

La bioénergie est une source d'énergie importante et utile en Afrique, représentant plus de 50% de l'approvisionnement total en énergie primaire en Afrique. Elle est principalement utilisée pour la cuisine des ménages sous forme de bois de chauffage ou de charbon de bois, ainsi que pour une utilisation finale productive dans les petites entreprises. L'objectif général de l'AFREC, tel que défini par les États membres, est de diriger l'élaboration de politiques et de programmes énergétiques, de créer et de mettre à jour en permanence les statistiques énergétiques africaines, de mobiliser un soutien technique et financier au profit des États membres et de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités.

La bioénergie figure donc parmi les programmes thématiques clés de l'AFREC approuvés par le Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme (CTS-TTIET) tenu au Caire, Égypte, en avril 2019. Le programme vise à améliorer le suivi, l'élaboration de rapports et la durabilité des ressources bioénergétiques dans les pays africains, compte tenu de l'augmentation de la production et de la consommation de bioénergie sur le continent.

Ainsi, l'AFREC a entrepris, avec les Etats membres, diverses initiatives pour renforcer son approche de la gestion des données sur la bioénergie sur le continent. L'une des principales activités intégrantes est la collecte, la validation et le traitement des données sur la bioénergie par le biais du Système d'Information sur l'Energie en Afrique (AEIS), qui est hébergé et mis à jour annuellement par l'AFREC, avec le soutien des points focaux des Etats membres. Le système fournit des données et des informations importantes sur la façon dont la bioénergie est exploitée en tant que combustible sur le continent, révélant ainsi des détails sur l'utilisation de la bioénergie et la façon dont le continent peut développer durablement les ressources tout en limitant les impacts environnementaux et sanitaires.

Dans ce contexte et grâce à l'utilisation des données sur la bioénergie de l'AEIS, la note de politique générale fournit des éléments essentiels pour répondre à la question cruciale de savoir si "**la biomasse continuera à alimenter l'Afrique**", compte tenu de l'importance des dimensions techniques, financières, environnementales, sanitaires, sociales et sécuritaires de tout plan de transition énergétique majeur facilitant le développement socio-économique de la bioénergie dans les pays africains. La note de politique générale est élaborée à l'aide des données de l'AFREC allant de 2012 à 2019, ce qui permet d'orienter les décideurs politiques vers des solutions fondées sur des preuves, qui permettront une transition en douceur d'un paysage énergétique actuellement dominé par la biomasse, vers un mix énergétique moins dépendant de la biomasse, si le niveau actuel de consommation de biomasse n'est pas durable.

Alors que la question politique critique, le **Cadre stratégique pour la gestion des données bioénergétiques en Afrique (AFBIDM)** aborde l'élément critique des statistiques et des données bioénergétiques, qui ne sont pas seulement importantes pour le secteur de l'énergie, mais sont également vitales pour de nombreux autres secteurs économiques, y compris les ménages, l'industrie, l'électricité, la santé, la sylviculture, l'agriculture, les taxes, la sécurité, etc. Dans la plupart des pays africains, les statistiques sur la bioénergie manquent de qualité et ne sont pas assez complètes pour permettre des processus décisionnels fiables. Le cadre a été élaboré à la suite d'une vaste consultation avec les États membres de l'Union africaine, les principaux partenaires au développement et au financement dans le secteur africain de la bioénergie, appelant à la communication et à la gestion des données sur la bioénergie, ce qui fournit des lignes directrices essentielles pour améliorer la couverture et la qualité des données sur la bioénergie au niveau national.

Les deux documents présentent une compréhension globale de la situation passée et présente du combustible sur le terrain, laquelle reste l'un des éléments centraux pour les décideurs. Cependant, le Cadre comporte également un plan d'action et des activités spécifiques que l'AFREC a prévu d'entreprendre pour améliorer la communication des statistiques sur la bioénergie dans tous les pays africains au cours des cinq prochaines années, avec un coût total estimé à 2,5 millions de dollars E-U.

Conclusion et recommandations

La bioénergie restera un élément clé du profil énergétique de nombreux pays africains pour les années à venir. Par conséquent, les dimensions quantitatives et qualitatives de la production et de la consommation de bioénergie doivent être prises en compte dans le plan de transition énergétique national, régional et continental en Afrique. Avoir accès à des statistiques détaillées permettrait non seulement de mesurer la portée et l'ampleur de l'utilisation des biocarburants traditionnels, mais aussi de savoir où et

comment les biocarburants sont produits, transformés, transportés, vendus et utilisés. Les décideurs politiques ont besoin de toutes ces données et de bien plus encore (y compris les impacts des utilisations, la disponibilité des ressources à l'avenir, etc.) pour évaluer l'introduction et le développement de carburants alternatifs.

La note de politique générale : La biomasse alimentera-t-elle toujours l'Afrique ? est disponible en [Anglais](#) et en [français](#) et le **Cadre stratégique pour la gestion des données bioénergétiques en Afrique (AFBIDM)** est disponible en [Anglais](#) et en [français](#).

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :

Mme Ndahafa Nakwafila, Commission africaine de l'énergie (AFREC) | Union africaine| email afrec@africa-union.org | Tél : +213 23 45 9198| Site web : www.au-afrec.org[Algiers](#)[Algérie](#) Suivez-nous sur: [Facebook](#)| [Twitter](#)